

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'établissement  
de l'école des Trois Sentiers, tenue le 15 juin 2020  
par Teams

**Présences :**

Mme Melissa Barkley, parent de L'Ascension  
Mme Sophie La Beaume, parent de L'Ascension  
M. Frédéric Labrie, parent de Nominique  
Mme Claudy Harvey, parent de Nominique  
Mme Sophie Therrien-Gamache, enseignante de L'Ascension  
Mme Karine Perrier, enseignante de Sainte-Véronique  
Mme Monique Rochon, enseignante de Nominique  
Mme Renée Racette, représentante du personnel de soutien  
Mme Colette Pilon, directrice par intérim

**Absences :**

Mme Valérie Perreault, parent de L'Ascension  
Mme Fanny Miron, parent de Sainte-Véronique

**1. Accueil et vérification du quorum**

Mme Colette Pilon vérifie et confirme le quorum.  
Mme Marie-Claude Labelle n'est plus présidente du CÉ, elle travaille à l'école.  
La vice-présidente est absente, Mme Pilon animera la rencontre à la demande  
unanime des parents.

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Ajout du point 11 : L'Aventure – suivi du volet alternatif.  
Ajout du point 12 : Frais de déplacement des membres.  
**20-0644-** Il est proposé par Mme Monique Rochon et appuyé par Mme Claudy  
Harvey, d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout de 2 points.

**3. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du CÉ, tenue le 25 mai 2020**

**20-0645-** Il est proposé par Mme Monique Rochon et appuyé par Mme Renée  
Racette, d'adopter le procès-verbal de la dernière réunion du CÉ, tenue le 25  
mai 2020.

**4. Suivi du procès-verbal du 25 mai 2020**

L'installation des lavabos extérieurs est encore à l'étude. On attend de voir ce qui  
se passera à l'automne.

**5. Parole au public**

Il n'y a pas de public.

- 6. Nomination d'une personne à la présidence par intérim**  
Ce point a été traité en début de rencontre, les parents ne veulent pas nommer de président par intérim pour une seule rencontre. Ils veulent faire ça simple.
- 7. Demande de changement de nom**  
Présentation du document. Depuis le 15 juin dernier, la Commission scolaire Pierre-Neveu est devenue le Centre de services scolaire Pierre-Neveu. Comme l'organisme souhaite avoir un nom qui le localise géographiquement, nous voulons profiter de la *Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires*, pour changer le nom : Centre de services scolaire des Hautes-Laurentides.  
Les commentaires, s'il y a lieu, doivent être envoyés à Mme Jacinthe Fex, avant le 26 juin à 16 h.
- 8. Politique d'admission et d'inscription des élèves dans les écoles primaires et secondaires.**  
Mme Pilon présente ce document, à la suite d'une situation survenue à L'Aventure. Cette politique est établie à partir des obligations du ministère et du syndicat des enseignants, pour ensuite, une consultation du comité de parents.  
Le nombre d'enseignants est généré par le nombre d'enfants dans le bassin. Par la suite, s'il y a de la place, on accepte les demandes de transfert volontaire.  
On doit, aussi s'assurer que les PSA soient réglés pour voir la place disponible.  
Les membres demandent si on peut faire quelque chose pour changer la politique. Le sujet sera apporté au comité de parents.  
On veut promouvoir l'implication des parents dans le volet alternatif de l'école, mais en respectant la politique d'admission des élèves dans les écoles primaires et secondaires, on s'assure de la qualité et la rigueur de l'enseignement, auprès de nos élèves.  
On est conscient que c'est un stress pour les parents et parfois une déception.
- 9. Budget 2020-2021**  
Présentation du document. Pour 2020-2021, le budget total est de 385 633 \$.  
Mme Pilon explique que ce budget permettra l'emploi d'une orthopédagogue, une co-enseignante et de 7 techniciennes en éducation spécialisée.  
**20-0646-** Il est proposé par Mme Claudy Harvey et appuyé par Mme Renée Racette, d'adopter le budget d'opération 2020-2021, pour les Trois Sentiers, comme présenté.  
L'année prochaine, il y aura une co-enseignante à 95 %. Les 2 orthopédagogues travailleront à la manière d'une brigade, afin d'optimiser le service à l'élève.
- 10. Listes de classiques**  
Présentation des listes. Elles ne sont pas terminées, mais le montant final ne dépassera pas le 50 \$ fixé par les parents au dernier CÉ.  
**20-0647-** Les listes de classiques 2020-2021 sont approuvées à l'unanimité.

**11. L’Aventure – suivi du volet alternatif**

Mme Pilon résume les propos de Mme Myriam Houle, enseignante. Le fonctionnement alternatif est bien en place. L’école reflète bien l’équipe et les parents qui s’y impliquent. Les parents sont toujours prêts à aider et c’est d’une grande aide, dans les projets et les PMP. On travaille beaucoup par projets et en collaboration. Les enfants sont en contact avec beaucoup d’adultes, ça ouvre les horizons. Les parents du village s’impliquent de plus en plus, ils apprécient l’ouverture de l’école et la collaboration de l’équipe. Il y a encore des choses à améliorer, mais ça va bien.

**12. Frais de déplacement**

Les membres du CÉ ont droit de réclamer des frais de déplacement et de gardiennage. La secrétaire leur fera parvenir le formulaire.

**13. Comité de parents**

Mme Claudy Harvey explique que le comité travaille actuellement sur 2 gros dossiers. L’organisation de l’AGA, pour améliorer la formule, la rendre plus intéressante et qu’on attire plus de gens. L’AGA devrait être organisée par les parents.

La création du nouveau CA du centre de services.

**14. OPP/Coalition école-famille**

Aucune activité pour les OPP et la coalition école-famille.

**15. Service de garde**

Le plan d’effectif pour 2020-2021 est sensiblement le même que cette année. ±le même nombre d’enfants, donc le même nombre d’éducatrices.

**16. Représentants du personnel (enseignants, soutien)**

**École de L’Aventure**

Mme Sophie Therrien-Gamache annonce que tout se passe bien, la routine est bien établie.

22 juin, on aura une boîte-lunch du restaurant pour manger dans le parc à côté de l’école (±120 \$) budget d’aide alimentaire.

23 juin : sortie au Parc de la Source et dîner sur le belvédère.

**20-0648-** Il est proposé par Mme Claudy Harvey et appuyé par Mme Sophie La Beaume, d’approuver ces 2 activités.

**École du Christ-Roi**

Mme Karine Perrier explique que depuis le retour, tout va bien. On organise des journées thématiques : pyjama, rock’n’roll, party hawaïen, Disco et country. Les enfants adorent, tout le monde s’amuse.

### **École du Saint-Rosaire**

Mme Monique Rochon explique que la cour d'école a besoin d'ombre. On formera un comité pour étudier les besoins (gazebo, toiles ou autre).

Elle annonce la retraite de Jean-Louis Brousseau, chauffeur d'autobus depuis au moins 30 ans. On lui rendra hommage le 19 juin, en présence des enfants et les enseignants qui ont composé une chanson.

Mme Rochon demande si on peut lui offrir un cadeau (100 \$) et une lettre de remerciement au nom du CÉ.

**20-0649-** Il est proposé par Mme Monique Rochon et appuyé par Mme Sophie La Beaume, d'autoriser l'achat du cadeau et la lettre de remerciement au nom du CÉ.

**17. Courrier reçu**

Il n'y a pas de courrier.

**18. Affaires diverses**

Mme Harvey remercie Colette pour son travail et son énergie, dans une année somme toute difficile aux Trois Sentiers.

**19. Levée de l'assemblée**

La prochaine rencontre du CÉ aura lieu le 14 septembre 2020.

**20-0650-** Il est proposé par Mme Monique Rochon et appuyé par Mme Renée Racette, de procéder à la levée de l'assemblée. Il est 20 h 10.

Mme Renée Racette, secrétaire

---

Présidente

---

Directrice